



**Dégradations, incivilités** : Des dégradations ont de nouveau été commises sur l'aire de jeux de la salle des fêtes (clôture en bois) ainsi que sur le parking de l'école de maternelle (dérapages en quad). Des vols de fleurs sont également à déplorer au cimetière. Des déchets (pneus usagés) ont été déposés derrière la mairie. Merci de rester vigilant et de nous signaler tous ces comportements inadmissibles.

**Arrêté préfectoral** : Le port du masque est maintenu obligatoire sur l'espace public de toutes les communes du département de la Sarthe pour les plus de 11 ans et ceci jusqu'au vendredi 16 juillet.

### Embauche en contrat aidé

Un contrat aidé vient d'être signé avec Philippe Hardouin. Bienvenue à lui.

**Fermetures mairie et agence postale** : Suite au recrutement de notre nouvelle secrétaire la mairie et l'agence postale seront fermées du lundi 12 juillet au samedi 17 juillet inclus. Puis ouvertes le mardi 20, jeudi 22, mardi 27 et jeudi 29 juillet.

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur 0243934612 ou contacter le numéro d'astreinte 0776870561.

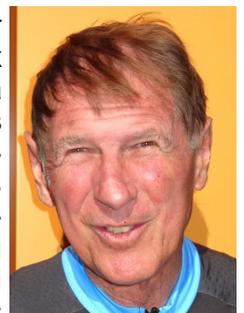
**Commission fleurissement** : Vous avez encore quelques jours pour vous inscrire au concours de fleurissement (maison, jardin potager...). Un formulaire d'inscription ainsi que le règlement du concours sont disponibles en mairie. La date limite des inscriptions est fixée au mardi 20 juillet.

**Annulation journée citoyenne** : La journée citoyenne prévue le samedi 17 juillet est finalement annulée faute d'inscriptions suffisantes. Nous reviendrons vers vous lorsqu'une nouvelle date sera fixée.

**Travaux d'élagage sur les lignes haute tension** : Des travaux d'élagage sont programmés sur les lignes haute tension à partir du 18 juin et pour une durée de 3 mois. Les travaux sont pris en charge par ENEDIS, les déchets de coupes sont laissés aux propriétaires sur place.

**Horaires des déchèteries en cas de canicule** : En cas d'alerte canicule orange, les déchèteries ferment à 16h, en cas d'alerte rouge fermeture l'après-midi. Les horaires du matin restent les mêmes. Plus d'informations sur [www.syalorm.fr](http://www.syalorm.fr)

**Disparition** : Mr André Rabouel nous a quitté brutalement le mardi 1er juin. Nous gardons de lui le souvenir d'une personne toujours soucieuse de servir son village, instituteur passionné et directeur de l'école pendant de très longues années, il a su transmettre aux enfants de La Chapelle Saint Rémy ses valeurs et ses connaissances. Il n'hésitait pas à proposer son aide lorsque des enfants étaient en difficulté scolaire... Il n'était jamais très loin de l'école, il aimait beaucoup venir au spectacle de fin d'année. Engagé pour son village dans le conseil municipal, il a gardé cet attachement en suivant régulièrement les activités de l'équipe municipale, il savait proposer son aide tout en conservant des distances et en restant discret. Sa passion pour le vélo l'avait amené à organiser de nouveau une course pour son village et notamment pour honorer le souvenir de Jérôme Rottier, lui aussi disparu. Cette course a d'ailleurs remporté un vif succès avec un nombre d'inscrits important et une très bonne ambiance, nous attendions la suivante avec impatience mais la COVID a bloqué les choses... Mr Rabouel avait toujours un sujet de discussion sous le coude lorsqu'on le rencontrait, vélo, éducation, petit problème de mathématiques, idées de voyage, école, élections, associations... Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa femme et à sa famille.



Mr le maire, le conseil municipal et les agents municipaux  
vous souhaitent de très bonnes  
vacances d'été.



## Nouvelle coiffeuse à domicile :



Femme / Homme / Enfant  
Sur Rendez - vous  
**07-69-68-78-51**  
Prescillia Carré  
✉ [prescillia.coiffure@gmail.com](mailto:prescillia.coiffure@gmail.com)  
Instagram Facebook "prescillia coiffure"

## L'agenda des capellorémyens :

**25 juillet** : Bric à brac du comité des fêtes

**28 août** : Messe à 18h30

**29 août** : Bric à brac générations mouvement

**07 septembre** : réunion publique AXA

**Offre santé communale AXA** : Une réunion publique avec AXA est prévue le mardi 7 septembre à 16h30 à la salle des fêtes. Cette réunion concerne l'offre de santé communale.

**Brûlage des déchets verts interdit** : Pour les particuliers, le code de l'environnement rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre des biodéchets à l'article L541-21-1.

## Prévention risques de noyade :

Soyez prudents ! Si la baignade et plus largement les activités aquatiques et nautiques, permettent la détente et la pratique d'activités physiques favorables à la santé, elles peuvent également présenter certains risques, comme la noyade.

Apprentissage de la natation : Les noyades sont pour la plupart évitables. Près d'un Français sur six (16 %) déclare ne pas savoir nager ; cette proportion augmente avec l'âge : 5 % parmi les 15-24 ans et plus de 35 % chez les 65-75 ans.

Il est donc important d'apprendre à nager aux enfants le plus tôt possible ou tout du moins de les habituer au milieu aquatique, même si ces conditions à elles seules ne peuvent prémunir contre les noyades chez les enfants. Il n'est jamais trop tard pour apprendre à nager, même à l'âge adulte.

Surveillance des enfants : Chez les enfants, quel que soit le lieu de baignade, un enfant doit toujours être surveillé de manière permanente et rapproché par un seul adulte responsable, le mieux étant de se baigner avec l'enfant.

**PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE LAISANCE AQUATIQUE**  
DROWNING PREVENTION AND BUILDING CONFIDENCE IN THE WATER

**Pour se baigner en toute sécurité**  
Swimming safely

- Apprenez tous à nager !**  
Let's all learn how to swim!
- Baignez-vous toujours avec vos enfants**  
Always go swimming with your kids
- Choisissez les zones de baignade surveillées**  
Choose lifeguarded swimming areas
- Tenez compte de votre état de forme**  
Be aware of your fitness levels and abilities

Tout sur : [www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/](http://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/)  
Find out more at:

## Congés d'été commerçants :

**Coiffure attitude** : Fermeture le dimanche 1er août au lundi 23 août inclus, réouverture le mardi 24 août.

**Boulangerie Braut** : Fermeture du dimanche 8 août au mardi 31 août, réouverture le mercredi 1er septembre.

**Epicerie Cochereau** : Fermeture du 28 juillet au 4 août inclus. Fermeture exceptionnelle le samedi 14 août après-midi.

**Boucher charcutier (Mr Royau)** : Mr Royau sera absent les mardis 10, 17 et 24 août, reprise le mardi 31 août.

## Fermeture estivale du point lecture :

Le point lecture sera fermé du lundi 19 juillet au dimanche 22 août.



Réouverture le lundi 23 août.

## Prévention des feux de forêt :

**PRÉVENTION DES INCENDIES :**

- ne fumez pas en forêt, dans les bois, ni à proximité. Ne jetez pas de mégots par la vitre de la voiture
- n'allumez pas de feu (à moins de 200 mètres de la forêt), même si vous pensez avoir pris toutes les précautions
- ne faites pas de barbecue en forêt
- campez uniquement dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés
- n'utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés
- respectez les interdictions d'accès dans certains massifs boisés en période de risques (vent, sécheresse...)